



Crise du Coronavirus

Communiqué de la Ville de Namur #5

1
24 mars 2020

Le Collège communal et la cellule de crise communale suivent quotidiennement et intensément toute évolution de la situation et des attitudes adoptées par la population en réaction aux mesures édictées. Les constats de terrain nous amènent à ajuster régulièrement les consignes données et à réviser nos décisions.

Aussi, nous portons à la connaissance de la population que :

- Les mariages prévus jusqu'au 4 avril sont finalement tous annulés et reportés. Il est fort probable que pareille mesure doive s'étendre au-delà de cette date, mais nous attendons que le Conseil national de sécurité donne de nouvelles directives avant de le décider. C'est à regret que cette annulation des mariages civils est décidée, à la suggestion de l'Officier de l'Etat-civil, mais force fut de constater et amèrement regretter que sur les cinq couples ayant été unis samedi dernier, deux d'entre eux n'ont pas caché qu'ils avaient néanmoins prévu une petite fête discrète dans la foulée. Cette attitude est totalement contraire aux directives de sécurité sanitaire et nous ne voulons plus courir le risque que d'autres personnes, manifestement peu soucieuses de l'intérêt commun, ne soient tentées par le même genre de comportement.
- Les événements festifs, culturels, sportifs ou autres types de rassemblements collectifs du mois d'avril sont tous annulés à titre préventif. Le virus n'aura probablement pas disparu par enchantement dès le 5 avril, et il est donc fort probable que les mesures de confinement soient prolongées. Les organisateurs sont néanmoins inquiets et désireux d'une décision claire de la Ville pour savoir à quoi s'en tenir. Pareille décision est donc prise ce jour. Sont notamment concernés le Saint-Louis Festival, la randonnée pédestre de Wallonia, les courses et randonnées de cyclisme, les processions religieuses, les chasses aux œufs, les marches Adeps, les activités folkloriques, la chasse aux sex-toys, le cinéma en plein air, les joggings organisés, les expositions d'art, ...
- L'édition du rallye de Wallonie est également annulée ainsi que Namur en Mai 2020. Bien que ce dernier événement soit programmé fin mai, la décision est prise de l'annuler du fait que (1) même si la crise du Covid-19 devait être clôturée début mai (ce qui n'est pas encore certain), organiser aussi vite un événement rassemblant près de 200.000 personnes risquerait de relancer la contagion plutôt que de la faire définitivement disparaître ; (2) l'organisateur lui-même confie être confronté à l'annulation de nombreux groupes et artistes qui ont d'ores et déjà annoncé qu'ils feraient l'impasse cette année vu la crise sanitaire et donc l'édition 2020 risquerait d'être déplumée de nombreux talents et animations ; (3) l'organisation de pareil événement demande de la certitude et des garanties, ce que personne ne peut offrir aujourd'hui dans le contexte actuel incertain quant à l'évolution des mesures de confinement.

- Le parking de l'Hôtel de Ville sera désormais fermé dès 18h. Rappelons qu'il est possible pour toute personne s'y étant garée de pouvoir en sortir à toute heure, sur base de sa carte d'accès. Le parking sera fermé le weekend. En effet, quasi plus personne ne le fréquente et les places de parking en voirie sont désormais suffisantes (vu l'inactivité des commerces) et gratuites.
- Des améliorations vont aussi être apportées au dispositif d'accueil et d'encadrement des SDF. Ainsi, entre autres, un repas potage leur sera servi les samedis et dimanches soirs par le CPAS en faisant usage des cuisines collectives de nos maisons de repos (jusqu'ici, le weekend, les Sauverdias se chargeaient des repas du matin et du midi, mais pas du soir). L'organisation d'un accueil de jour est à l'étude. La Ville est convaincue de son utilité, d'autant que toutes les autres structures d'accueil associatives ont fermé, mais la question du personnel d'encadrement, avec des ressources humaines déjà fort mobilisées par ailleurs, reste une question à régler. De même, des contacts nourris avec la province sont entretenus afin de pouvoir créer un éventuel lieu de confinement strict des SDF qui seraient dépistés positifs au Covid-19.
- Le Parc attractif Reine Fabiola n'ouvrira pas ses portes début avril. Il sera fermé au moins jusque fin avril.
- Il est rappelé qu'il est interdit de réaliser des livraisons de fleurs ou de matériel de bricolage à domicile. Ce type d'initiative, ou d'autres similaires, contourne l'esprit des mesures de confinement.
- Il est rappelé que les sorties pour s'aérer (balade ou pratique sportive) sont strictement limitées à son environnement proche. Il est donc recommandé de circuler uniquement dans son quartier et durant un temps raisonnable (1h par exemple).
- Les réservations effectuées par des groupes de gens du voyage sur l'aire d'accueil de Lives-sur-Meuse sont annulées jusque fin avril. De manière générale, et conformément à la circulaire du Ministre wallon des Pouvoirs locaux, la circulation de groupes de caravanes des gens du voyage est interdite sur le territoire en cette période où les déplacements sont strictement restreints et les rassemblements interdits.
- Après avoir procuré des protections en plexiglas aux pharmacies de son territoire, la Ville de Namur propose de réaliser des parois de plexiglas destinées à protéger le personnel des boulangeries situées sur la commune. Les boulangers intéressés sont invités à se manifester au 081/24.69.32. Les boulangeries sont en effet des magasins de première nécessité vers lesquels convergent un grand nombre de personnes.
- Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, le Collège communal est particulièrement préoccupé de l'absence de livraisons de masques à l'égard de toute une série de professions.

Les maisons de repos, les aides à domicile, les structures de soins palliatifs, les structures d'accueil et d'hébergement de personnes handicapées et les hôpitaux psychiatriques vont bénéficier à partir de demain (enfin !) de masques de protection livrés par la Région wallonne et distribués par la Ville à partir de la centrale provinciale. La médecine générale, les hôpitaux généralistes, les postes médicaux d'orientation, les zones de secours et les zones de police ont déjà reçu des masques à l'initiative du Gouvernement fédéral.

Il est par contre pour nous totalement incompréhensible que les infirmières/infirmiers à domicile et les kinésithérapeutes (dont ^{un} grand nombre pratiquent aussi des séances essentielles de kiné respiratoire) ne soient pas encore pourvus de masques !

Il semblerait que ce soit du ressort du fédéral. Mais à ce stade aucune livraison ne semble clairement leur être destinée. Nous nous réjouissons que le Gouvernement wallon ait décidé de ne plus attendre et de passer une commande spécifique pour eux. Elle devrait cependant prendre quelques jours encore avant d'être livrée.

C'est pourquoi, une fois encore, la Ville de Namur fait le choix de puiser dans ses modestes stocks de masques pour procurer, dès ce mercredi midi, aux infirmières à domicile indépendantes (pas celles qui exercent dans le cadre d'une structure organisée, car elles recevront prochainement des masques via cette structure) et aux kinésithérapeutes, des paquets de 5 masques et de 15 paires de gants par personne concernée, afin de pouvoir procurer une petite aide, mais appréciable, à ces professionnels des soins dans l'attente qu'ils soient d'ici quelques jours correctement livrés en matériel par les niveaux de pouvoir ad hoc. Ces professionnels sont invités à se manifester au 081/24.69.05 à partir de demain midi.

Pour le Collège communal,
Maxime Prévot, bourgmestre